

« L'éducation passe par une juste contribution de tous et par une répartition équitable du financement » - On ne saurait si bien le dire!

---

QUÉBEC, le 10 mars /CNW Telbec/ - **La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) souhaite réagir à la sortie publique du Conseil du Patronat du Québec (CPQ) et de la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ) en ce qui concerne la juste part que les entreprises prétendent payer dans le financement de l'éducation postsecondaire.**

La CADEUL aimerait rappeler que depuis l'annonce de la hausse des frais de scolarité en 2006-2007, les étudiants ont largement fait leur part dans cet investissement global, et ce, au détriment d'une plus grande accessibilité à l'enseignement supérieur pour beaucoup d'entre eux. Comme le souligne la présidente de la CADEUL, Barbara Poirier : « avant de jeter l'odieux de la situation sur les étudiants et d'étiqueter le Québec comme un endroit hostile à la création de richesses, le Conseil du Patronat devrait plutôt jeter un regard au déséquilibre croissant en matière de fiscalité, qui tend à s'intensifier au détriment d'une plus grande mutualisation de cette charge fiscale. »

À juste titre, il importe de rappeler que le taux d'imposition moyen aux entreprises et aux sociétés au Canada a chuté de près de 50 % entre 2000 et 2010, passant de 29 % en 2000 à 21 % en 2006, puis à 15 % en 2011, ce qui constitue la plus forte diminution de l'ensemble des pays de l'OCDE pour la même période. « Il n'est pas normal de croire encore aujourd'hui que les entreprises contribuent à leur plein potentiel et de manière désintéressée à l'enseignement postsecondaire, car en plus des retombées économiques obtenues par l'entremise d'*investissements* philanthropiques ciblés, elles se voient de plus en plus offrir des exemptions d'impôts en retour de ces investissements. Elles sont donc doublement gagnantes» commente madame Poirier.

Comme le souligne avec justesse Brigitte Alepin dans son dernier ouvrage *La Crise fiscale qui vient*, « la défiscalisation des entreprises et des sociétés ébranlent les finances publiques en plus de provoquer une surcharge fiscale à l'endroit des autres contribuables », surtout ceux de la classe moyenne. Notons qu'à l'opposé des entreprises qui continuent de voir leur fardeau fiscal diminuer, la part des finances publiques assumée par l'impôt des particuliers est passée de 22 % à 37 % depuis 1975, soit une hausse de 70 %. À ce rythme, selon la présidente de la CADEUL : « les contribuables, qui se sentent de plus en plus étouffés sous le poids de ce fardeau fiscal, seront-ils bientôt les seuls à assumer le financement des études postsecondaires? » Le gouvernement du Québec se doit impérativement d'arrêter de concevoir exclusivement le rôle de l'entreprise privée comme celui d'un investisseur et d'un bienfaiteur, mais également comme celui d'un contribuable au même titre que les autres acteurs de la société québécoise.

La CADEUL représente plus de 28 000 étudiants et étudiantes de premier cycle, ce qui fait d'elle le regroupement jeune le plus important de la région de Québec.

SOURCE CADEUL

Renseignements :

Source : Justine Lecomte-Rousseau, vice-présidente aux communications, CADEUL, 418-929-7934, [communications@cadeul.ulaval.ca](mailto:communications@cadeul.ulaval.ca), [www.cadeul.com](http://www.cadeul.com)